

## Domaine Santé

## Filière Soins infirmiers

## Module Option

## Interventions infirmières aux personnes vivant avec des plaies

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3910.F.23

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 3

Type :  Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif **Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020**

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

## 2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

## 3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé. [https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante\\_fr.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf)

LPSan et Ordonnance d'application

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1er février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1er février 2020).

## Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

## Compétences principales

- **Rôle d'expert** : En procédant à une évaluation clinique systématique et rigoureuse de l'état physique et mental de la personne (Ab4) ; En fondant ses interventions de soins préventives, thérapeutiques, palliatives, de réadaptation et de surveillance - sur son jugement et son raisonnement clinique (Ab1 et Ab4) ; En déterminant les surveillances infirmières pertinentes dans chaque situation (Ab1) ; En fondant ses interventions sur les résultats de la recherche les plus probants ; En évaluant systématiquement le processus et les résultats des soins (Ab1).
- **Rôle de leader** : En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1) ; En garantissant que chaque patient-e / client-e est au centre de la démarche de soins (Db1)
- **Rôle de promoteur.rice de la santé** : En initiant des actions de promotion de la santé et de prévention (Eb4) ; En aidant les patient-es/client-es à prévenir, surmonter, vivre avec des restrictions fonctionnelles, des handicaps ou la maladie (Eb3) En mobilisant des savoirs infirmiers et interprofessionnels (Eb2)
- **Rôle de professionnel.le** : En exerçant leur profession de manière autonome, compétente et responsable (Gb2).

## Apprentissages critiques

- Discuter les principes de l'évaluation clinique et les spécificités en lien avec la peau et les soins de plaies
- Prendre conscience des enjeux reliés à l'évaluation globale et l'impact sur le processus de cicatrisation
- Expliquer et identifier les principales étiologies de plaies chroniques, leurs facteurs de risques et leurs complications
- Discuter des prises en soins et les confronter aux recommandations de bonnes pratiques
- Discuter de l'apport des différents professionnels de la santé / de l'apport interdisciplinaire dans la prise en soins des personnes vivant avec des plaies et identifier les critères d'appels aux spécialistes
- Discuter de l'influence de l'étiologie de la plaie sur la qualité de vie et les principes de prise en soin

## 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

## Contenus

- Anamnèse, suivi et spécificité des soins des plaies

- Différentes typologies de plaie : les lésions de pression et d'humidité, les ulcères vasculaires des membres inférieurs, les ulcères neuropathiques des membres inférieurs, critères de plaies atypiques
- Préparation du lit de la plaie y compris débridement
- Gestion des symptômes dans les soins des plaies
- Promotion à l'autogestion & rôle propre infirmier
- Pratiques infirmières et enjeux de remboursement
- Approches interprofessionnelles

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

- Enseignement en ligne (e-learning)
- Lectures critiques d'articles
- Ateliers pratiques
- Séminaires et activités de groupes

**Exigences de fréquentation :**

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire, sous réserve des situations particulières. Une absence répétée lors du module peut entraîner la non-obtention des crédits.

---

**5. Modalités d'évaluation et de validation**

---

**Initial**

L'évaluation du module repose sur :

1. Evaluation continue durant la semaine de cours (prérequis individuels et / ou travaux de groupes et / ou ateliers pratiques) (40 % de la note finale)
2. Travail écrit individuel à rendre au plus tard en semaine 3 sur Moodle HES-SO (60 % de la note finale)

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués

**Remédiation**

Remédiation possible en cas de note Fx au module

Pas de remédiation

Modalités : Travail écrit individuel à restituer sur Moodle HES-SO en semaine 23

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

**Répétition**

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

---

**6. Bibliographie principale**

---

Probst, S. (2020), Wound Care Nursing (3e ed). UK : Elsevier

Reeves, I. & Chaplain, V. (2023), Pratiques exemplaires en soins des plaies : de novice à expert – Tome 1. Canada : Presses de Université Laval

Reeves, I. & Chaplain, V. (2023), Pratiques exemplaires en soins des plaies : de novice à expert – Tome 2. Canada : Presses de Université Laval

*Les documents et recommandations de bonnes pratiques internationales de bonnes pratiques seront mobilisées en lien avec les thématiques traitées. Se référer aux supports de cours.*

---

**7. Responsable de module**

---

**Responsable** : Paul Bobbink

**Enseignants** : Enseignants, assistants et vacataires de la HEdS-Ge, spécialisés en soins de plaies et cicatrisation.